



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 26 - Octobre 2016



TOUJOURS PLUS INFORMÉ(E)

Lancement de la newsletter municipale... p 2



GRAND ET BEL ÉVÈNEMENT

Le 38^{ème} Congrès Départemental de la FNACA... p 7

INFOS PRATIQUES



Permanences du Secours Populaire. Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 7 octobre pour la vente de chéquiers et 21 octobre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{me} LIBERT : 06.09.43.82.82.



Secours Catholique. En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.



Restaurants du Cœur. Les inscriptions pour la campagne 2016-2017 seront prises au local des Restos du Cœur (rue Jules Ferry) les 24, 25, 26 et 27 octobre de 9h à 12h et 14h à 17h.

Bibliothèque municipale : Opération bibliothèques en fête sur le thème « vivre ensemble ».

Votre bibliothèque vous propose de venir avec vos enfants les mercredis 12 et 19 octobre de 14h à 17h pour partager des idées et des activités sur ce thème. De plus, une pause-café est organisée le jeudi 27 octobre de 14h à 17h, l'occasion de partager de façon conviviale.



Contact : Marie-Claude Marquaille ☎ 03.27.82.29.10

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 13h30 à 18h et le samedi de 13h30 à 17h



Horaires d'hiver à la déchèterie de Saint-Aubert.

À compter du 30 octobre 2016 jusqu'au samedi 25 mars 2017, la déchèterie vous accueille le lundi, et du mercredi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ainsi que le dimanche de 9h à 12h. Elle est fermée les jours fériés.

Permanence de l'Espace Info Energie.

Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liées aux travaux d'amélioration de votre habitat, M. Florent Tanière, conseiller de l'EIE sera présent, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 24 octobre de 14h à 17h en mairie.



Automobilistes : attention à la vitesse en ville.

Parce qu'il s'agit de faire prévaloir la sécurité de tous, nous demandons à ce que chacun soit vigilant et adapte sa vitesse en ville. C'est une question aussi de responsabilité, de bon sens et de civisme. Nous rappelons d'ailleurs qu'un excès de vitesse est une infraction au Code de la Route sanctionnée par une amende et une perte de points.

Alors respectons les limitations de vitesse et levons le pied pour une ville toujours plus sûre et harmonieuse.

Information sur le démarchage à domicile.

Nous tenions à vous rappeler que la municipalité a pris un arrêté réglementant l'activité de démarchage à domicile. En effet, cette activité s'intensifie sur notre commune et il était nécessaire de protéger les citoyens, et surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au Code de la Consommation.

Ainsi, cet arrêté oblige toute société qui démarché à domicile sur notre commune, de s'identifier en mairie avant de commencer sa prospection. La mairie déposera son visa sur cet écrit, ce qui prouvera que la société est donc bien passée en mairie. Attention, le visa de la mairie ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage ni la qualité des éventuels produits proposés. Enfin, rappelons que les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives, ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile, sont invités à prendre contact avec les services de la Gendarmerie Nationale.

**Bulletin mensuel
d'informations municipales**
3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

Toujours plus informé(e) : lancement de la newsletter municipale

Une newsletter est une lettre d'information numérique envoyée périodiquement par mail à des abonnés. Elle permet de les informer de l'actualité municipale et de maintenir un contact régulier.

La municipalité souhaite vous proposer une information toujours plus proche de vous et lance une newsletter municipale.

L'objectif ? Que les Avesnoises et Avesnois qui le souhaitent puissent recevoir gratuitement sur leur messagerie électronique, une lettre d'information où chacun retrouvera l'actualité municipale, des renseignements utiles, l'évolution des dossiers et des normes législatives, ..., parfois de manière décalée ou avec humour de façon à être agréable et « s'extraire » du seul caractère institutionnel ou administratif.

Cette newsletter sera un complément du site internet et de votre bulletin.

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter, vous pouvez soit remplir le bulletin d'inscription en annexe et le déposer en mairie (guichet n°1), soit vous inscrire en ligne sur le site de la ville www.avesnes-les-aubert.fr, soit envoyer vos coordonnées e-mail sur la messagerie électronique suivante : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr



VIE LOCALE

Aurélien Doolaeghe, Avesnois et champion du monde !

Les 27 et 28 août derniers, après avoir remporté la 1^{ère} manche de la Coupe de France, un Avesnois, Aurélien Doolaeghe, a été sacré champion du monde handisport en moto catégorie 1 000 cm³. Coupe du monde qui s'est déroulée en Italie sur le mythique circuit du Mugello.



Cet été, notre commune a été dignement représentée par Aurélien lors de cette 3^{ème} édition de la "Dream World Bridgestone Cup", qui est tout simplement le Championnat du Monde de moto handisport.

Nous le félicitons pleinement, lui qui s'est confronté aux plus grands avec beaucoup d'énergie et de volonté et qui a fait briller les couleurs de notre pays et de notre commune. Avant d'être une victoire sportive, c'est avant tout « une victoire sur le handicap », comme il aime à le rappeler.

Prochainement, Aurélien participera à la dernière manche du Championnat de France dans la même catégorie. Nous lui souhaitons bonne chance.

Pour équiper sa moto et continuer sa passion, Aurélien recherche des sponsors, vous pouvez le soutenir.

Contact : Aurélien Doolaeghe au 06.69.34.27.45 ou aurelien.doolaeghe@hotmail.fr



Ce n'est qu'un au revoir...



Une manifestation de sympathie a été organisée en mairie à l'occasion du départ de M. l'Abbé Jean-Claude Périau.

M. l'Abbé Périau a été ordonné prêtre le 18 décembre 1968 à Cambrai, puis il part sur Douai. Dès 1969, il entame une mission auprès des personnes handicapées : mission qu'il assurera pendant presque trente ans. En 1975, il officie à Paris pour revenir à Le Cateau en 1985. En 1997, il est nommé curé à Honnechy et deux ans plus tard à Villers-Outréaux. Arrivé au sein de notre paroisse en 2009, il fut durant sept années au service des paroissiens et des habitants de notre commune.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

(Revivez cette cérémonie dans la newsletter municipale).

CADRE DE VIE - TRAVAUX

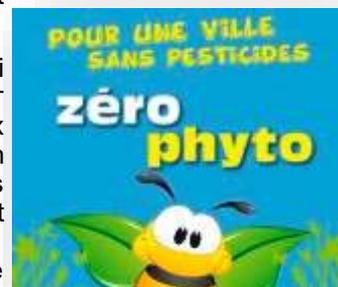
Le zéro phytosanitaire c'est pour le 1^{er} janvier 2017 !

La loi de transition énergétique du 22 juillet 2015 impose aux collectivités locales - dont notre commune - de ne plus utiliser de désherbant chimique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il en sera d'ailleurs de même pour les particuliers dès le 1^{er} janvier 2019. L'objectif est louable : tenter de laisser à nos enfants, un monde moins pollué et donc plus sain.

Cette nouvelle approche suppose une gestion plus respectueuse de l'environnement qui permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de bannir l'utilisation de produits phytosanitaires : choix d'espèces et de variétés adaptées aux conditions locales et résistantes aux parasites et aux maladies, réduction de l'entretien (tailles, fauches, tontes), limitation des opérations de désherbage par des méthodes préventives (paillage, mulch, plantes couvre-sol), permettant de réduire l'arrosage et d'apporter des éléments nutritifs aux plantes.

Pour autant, cela va demander une réflexion poussée sur ce nouveau mode de gestion de manière à être efficace sans entraver - puisque cela aura un coût - les finances communales. De toute évidence, ces nouvelles façons de faire vont bousculer nos habitudes. Il nous faut pouvoir l'accepter.



Les travaux de la rue Henri Barbusse

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et d'aménagement des trottoirs.

Il s'agit de la partie comprise entre le collège et la sortie de ville en direction de Saint-Aubert dans la continuité de ce qui a été fait il y a près de 10 ans avec l'effacement des câbles électriques de la place Jean Jaurès jusqu'au Collège.

Les travaux se poursuivent. L'ensemble des fourreaux « faible tension » ont été posés, les massifs pour la pose de l'éclairage public sont en cours de réalisation et le pavage des entrées des habitations est terminé. Prochainement, les tranchées communes seront rebouchées et les enrobés et la pose du sable stabilisé seront effectués.



La crèche intercommunale : lancement des travaux prochainement

L'enfance est un axe prioritaire pour la municipalité. Après avoir terminé les travaux d'extension de l'accueil périscolaire « L'île aux Enfants », le bâtiment va voir se concrétiser le projet de crèche intercommunale.



Le bâtiment de la future structure multi-accueil.

La ville, tout en restant propriétaire, a mis à la disposition de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (4C) deux parties du bâtiment situé à l'arrière de la mairie. La 4C fera réaliser d'ici à l'hiver les premiers travaux de reconversion des locaux en une structure multi-accueil pour jeunes enfants. Cet ensemble sera donc composé d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM), de l'accueil périscolaire municipal et d'une crèche intercommunale.

Le RAM et la crèche seront sous la gestion de la 4C. Les travaux financés par la 4C sont estimés à 367 487 € HT, subventionnés en partie par la Caisse d'Allocations Familiales.

La crèche de 165 m² comptera 12 places et sera équipée d'une salle de jeux avec un espace bébés, un espace d'activités, une salle de repas, de propreté et deux dortoirs.

Des jeunes avesnois ont bénéficié de l'aide municipale au permis de conduire. Pourquoi pas vous ? (Si vous avez entre 18 et 25 ans)

Afin d'aider les jeunes pour qui l'accès au permis est un investissement souvent conséquent, la Municipalité a instauré dès mai 2015, une bourse au permis B, en échange de quelques heures au service de la collectivité. Depuis, 18 jeunes avesnois ont reçu cette aide.

J'ai 18 ans et je souhaite passer mon permis de conduire. Puis-je bénéficier de cette bourse ?

Oui, si je suis Avesnois. Je dois également être inscrit dans une auto-école. Cette bourse s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans.

Comment faire une demande de bourse au permis de conduire ?

Il me suffit de prendre rendez-vous au ☎03.27.70.86.59 pour retirer un dossier d'inscription auprès de la Mission Locale (à côté de la Mairie) et de le déposer, accompagné des pièces justificatives demandées et signer une charte d'engagement. Mon dossier est ensuite étudié. Après avoir réalisé une action bénévole dans un service municipal, j'obtiens alors une bourse municipale de 120 €, directement versée à l'auto-école.

Quelle est la contrepartie ?

En contrepartie de cette bourse municipale, je participe à une activité d'intérêt collectif au sein d'un service de la ville d'une durée de 7 heures en semaine ou de 4 heures lors d'un week-end ou d'un jour férié.



Un accompagnement à la scolarité

L'association ACTION propose aux familles le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Il s'agit d'un accompagnement gratuit qui s'adresse aux enfants (et aux parents) scolarisés à l'école primaire ou au collège.

Les animateurs proposent d'offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et d'accompagner les parents qui le souhaitent dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Des aides aux devoirs, des initiations à l'informatique, des ateliers ludiques pour apprendre en jouant et parfois des sorties, ces activités visent essentiellement à associer et aider concrètement les familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, valorisant ainsi le lien parents/enfants/école. Une très belle initiative !

Rendez-vous :

CLAS Primaire : le mardi et jeudi de 17h à 18h15

CLAS Collège : le lundi et vendredi de 16h30 à 18h

Contact : Mélanie Grévin, animatrice référente à ACTION, 17 Place Jean Jaurès à Avesnes-les-Aubert ☎ 03.27.82.29.82 ou 09.60.07.00.20.



Crédit photo : ACTION

RÉTROSPECTIVE

Retour en images



La fête du vélo

Le 4 septembre dernier, notre commune a accueilli plus de 170 cyclistes, des petits pré-licenciés aux 1^{ère} catégorie en passant par les féminines. Durant le Grand Prix de la Ville, le CC Nogent a réalisé un doublé avec Jérémy Lecroq et Loïc Guillaume qui ont mené une échappée victorieuse de plus de 60 kms. La troisième marche du podium a été conquise au sprint par le junior de Villeneuve Saint-Germain Vincent Pastot devant Pascal Le Roux (EC Abbeville) et Dany Mafféis (CC Nogent). Jérémy Lecroq a succédé au palmarès de l'épreuve à Samuel Leroux, vainqueur l'an dernier, qui portait alors le maillot de l'ESEG Douai. Remercions Avesnes Cyclo Sports et le Cyclo Club Cambrésien, co-organisateurs de l'évènement, ainsi que les nombreux signaleurs, bénévoles, qui ont bravé la pluie pour assurer la sécurité de tous. Avesnes est la seule commune du Nord-Pas-de-Calais à proposer un tel plateau. Cela permet, entre autres, de mettre le pied à l'étrier aux plus jeunes. C'est important car cela perpétue les valeurs sportives auprès des enfants qui, s'il n'y avait pas de courses, ne pourraient malheureusement pas s'exprimer sur le bitume.



La réunion publique sur l'habitat a présenté au public les aides et subventions existantes dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.

(Le document qui a été présenté à cette réunion sera édité dans la newsletter).



Dans le cadre des journées du patrimoine et sur le thème « Patrimoine et Citoyenneté », une exposition riche en photos et documents, a été proposée au public. L'équipe bénévole de la Maison du Patrimoine a tenu à saluer leurs prédécesseurs, notamment ceux qui ont initié ce beau lieu représentatif du patrimoine avesnois.



Le 2 septembre 2016 : recueil et dépôts de gerbes à l'occasion de la Commémoration du 72^{ème} anniversaire de la libération de notre ville par les alliés.



La municipalité a mis à l'honneur Monsieur Gérard Lempereur qui est entré en mairie en 1992 en qualité de Policier Municipal et qui a fait valoir son droit à la retraite.



Vif succès pour la ducasse de septembre avec le concert « Thibaut chante Ferrat » organisé par le groupe Arpège qui a réuni près de 300 personnes, la fête foraine, le jeu d'adresse à la pétanque, et la brocante de l'association « Y s'ront toudis là ».



La 2^{ème} fête du Volley organisée par le V.B.A.L.A a tenu toutes ses promesses et a offert aux nombreux spectateurs des matches d'une grande qualité. Après une rencontre opposant notre équipe avesnoise à Bellaing Porte du Hainaut, place aux Pro B et Élite avec Cambrai, Saint-Quentin, Caudry et Bellaing Porte du Hainaut. Du beau spectacle qui renoue avec la tradition du volley dans notre commune.

- LES RENDEZ-VOUS DU VBALA -

Venez encourager le Volley Ball Avesnes-les-Aubert qui reçoit à domicile à la Halle des Sports (rue Henri Barbusse) :

- ◆ Sailly les Lannoy le samedi 15 octobre à 20h,
- ◆ Valenciennes le dimanche 13 novembre à 10h,
- ◆ Marcq en Baroeul le dimanche 27 novembre à 10h.

De plus, notez qu'un tournoi est organisé pour la nouvelle équipe « Jeunes M15 » du VBALA le samedi 12 novembre de 15h à 17h avec ARRAS, RONCQ, LYS LES LANNOY, FAMARS et HELLEMES.





GRAND ET BEL ÉVÈNEMENT

Notre commune honorée d'accueillir le 38^{ème} Congrès Départemental de la FNACA

Après Armentières et Gravelines, le 38^{ème} Congrès Départemental de la FNACA s'est tenu à la salle des fêtes ce samedi 1^{er} octobre. Près de 400 personnes, venues de tout le département, s'y sont retrouvées pour échanger sur leurs activités. Parmi eux, Jean-Luc Lemant, Président Départemental de la FNACA du Nord, Ghislaine Roussel, Responsable Départementale de la FNACA du Pas-de-Calais, Michel Dupuis, Membre du Comité National de la FNACA, en présence de Benoît Odelot, Directeur de l'ONAC du Nord, du Commandant Perrin, de Delphine Bataille, Sénatrice, de Christian Bataille, Député, et de maires du Cambrésis...



C'était là un grand honneur et une véritable fierté pour notre commune que d'accueillir ce Congrès Départemental de la FNACA. La municipalité entend toujours porter haut le devoir de mémoire surtout auprès de nos jeunes générations, aidée en cela par les sections locales d'anciens combattants que nous remercions.

Le devoir de mémoire est en effet une absolue nécessité qui doit être permanente, surtout en ces temps où malheureusement de nombreux conflits perdurent de par le monde. Or, il nous faut tout mettre en œuvre pour

préserver la paix, elle qui est si fragile. Cela appelle à la vigilance de tous.

Ce Congrès fut aussi l'occasion de saluer le travail permanent des anciens combattants.

Les congressistes ont fait part, dans leur appel du 38^{ème} Congrès, de leur volonté de voir notamment maintenus leurs droits acquis et la conservation des Offices Nationaux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans chaque Département. Ils souhaitent également continuer à travailler à la création d'un lieu de mémoire et demandent, entre autres, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français.

Aussi, durant le Congrès, deux membres Avesnois ont été mis à l'honneur. M. Michel Vautier et M. Eugène Nolin ont reçu la Médaille Départementale d'Honneur. Nous les félicitons.

Un dépôt de gerbes a été effectué sur la stèle AFN et un moment de recueillement a été observé au monument aux morts.

Nous remercions chaleureusement notre Harmonie Batterie, le Groupe Arpège, notre corps des sapeurs-pompiers, les Colombophiles Avesnois pour leur participation à cet évènement. Et nous saluons la mobilisation énergique et enthousiaste des membres de la section avesnoise de la FNACA.



Présentation de la FNACA

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux. Dans le Nord, il y a 5 767 adhérents.

Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation. Ses principaux buts :

- ⇒ Défendre les droits de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962),
- ⇒ Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

Source : www.fnaca.org

(Les photographies de cet évènement seront publiées dans la newsletter municipale).

RENDEZ-VOUS

BOURSE AUX JOUETS, AUX LIVRES ET AUX VÊTEMENTS

Organisée par l'Amicale du personnel communal actif le samedi 22 octobre 2016 à la salle des fêtes de 9h à 17h.
Entrée libre - Buvette et Restauration sur place !



THÉÂTRE PATOISANT

L'association « Arts et Culture, Loisirs pour tous ! », en partenariat avec la municipalité, vous propose un spectacle patoisant : « **Qué Voyache** », Nouveau spectacle de la troupe le « **Pas d'la l'eau** ».

Rendez-vous le dimanche 20 novembre 2016 à 16h30 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 16h. Prix d'entrée : 5€.

Réservation auprès de M. Henri Sandras ☎ 03.27.37.17.49.



ZUMB'AVESNOISE

Rejoignez la Zumb'Avesnoise qui vous propose en nouveauté cette année, une initiation au Djembel (danse de bien-être basée sur les sonorités, la gestuelle et les mouvements issus des danses africaines) pendant les cours de Zumba.

Ces cours sont dispensés par Delphine, instructrice diplômée, chaque mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes.

Contact : Mme Claude BACQUET ☎ 06.37.59.97.97.

AGENDA

Dimanche 9 octobre : REPAS DANSANT organisé par la section « yoga » des Godillots. A la salle des fêtes à 12h. Réservation auprès de M. Philippe Bacquet ☎ 03.27.37.01.89.

Samedi 15 octobre : COUSCOUS DANSANT du Comité Est-Cambrésis du Secours Populaire. Rendez-vous à 19h à la salle des fêtes. Réservation à la Maison de la Solidarité (39 rue Henri Barbusse) chaque mardi et vendredi de 14h à 16h jusqu'au 11/10/2016. Les bénéficiaires serviront à offrir un goûter de Noël aux enfants des bénéficiaires.

Samedi 22 octobre :

BOURSE AUX JOUETS, AUX VÊTEMENTS ET AUX LIVRES de l'Amicale du personnel communal actif. De 9h à 17h à la salle des fêtes. Entrée gratuite pour les visiteurs.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES. À 16h à la salle des cérémonies de la mairie.

Samedi 29 octobre :

TOURNOI DE BABY-FOOT. À 14h à la salle Lanoy. Ouvert à tous. Inscription ☎ 06.52.79.17.48.

REPAS DANSANT de l'Amicale des sapeurs-pompiers du CIS Aubert. Rendez-vous à 19h30 à la salle des fêtes. Sur réservation au PMU d'Avesnes-les-Aubert ou auprès d'un sapeur-pompier.

Lundi 31 octobre :

DON DU SANG. À la salle des fêtes de 15h à 19h.

CÉRÉMONIE POUR LE SOUVENIR FRANÇAIS. Rendez-vous au cimetière à 17h30.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

DELVILLE Maxime, né le 15/07/2016 d'Anthony Delville & Amandine Waxin, 44 rue du 8 mai 1945.

HERBIN PAYEN Gabriel, né le 18/08/2016 de Jean-Baptiste Herbin & Alexandra Payen, 12 rue Jacques Duclos.

ILS SE SONT UNIS

10 septembre :

Car don Vincent & Lantoinne Gaëlle

ILS SE SONT UNIS

10 septembre :

Sénéchal Jérémy & Fruchart Carole

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LECLERCQ Veuve HOLIN Renée, 84 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

MARCAILLE Maurice, 68 ans, 99 Route Nationale.